

Une approche ESG à l'égard des marchés émergents: nos progrès

GESTION ACTIONS ACTIVE | ÉQUIPE MARCHÉS ÉMERGENTS | 2019

Nos gérants de portefeuille sont convaincus que les facteurs ESG sont importants pour les résultats des entreprises et excluent une société en se fondant sur notre évaluation de certains risques ESG significatifs et sur la façon dont elle y fait face. Notre processus ESG est véritablement intégré et les décideurs finaux, les gérants de portefeuille, supervisent les initiatives d'engagement.

Nous garantissons une totale transparence de notre processus ESG grâce un suivi détaillé de nos initiatives d'engagement. Nous sommes convaincus que l'intégration des informations relatives aux enjeux ESG dans notre processus d'investissement fait de nous de meilleurs investisseurs et s'inscrit dans la logique de notre approche en tant que gérants de croissance à long terme sur les marchés émergents.



Intégration des facteurs ESG dans notre processus d'investissement

En tant qu'investisseurs fondamentaux, nous recherchons des tendances de croissance et des opportunités qui, selon nous, dureront de 3 à 5 ans, ainsi que des entreprises durables et bien gérées qui peuvent en tirer parti. Notre processus de recherche prend en considération les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance auxquelles font face les responsables politiques et les directions des entreprises dans la mesure où elles sont importantes pour une croissance durable. Les informations que nous recueillons sur ces problématiques nous aident à dresser un tableau plus complet des opportunités d'investissement et des risques potentiels encourus. Les critères ESG sont intégrés tout au long de notre processus d'investissement, tant dans le cadre de nos initiatives d'engagement auprès des entreprises que de notre analyse.

Notre processus d'investissement intègre l'analyse ESG de manière simple et reproductive : identifier et évaluer les enjeux importants, puis les aborder avec les directions des entreprises.

AUTEURS

ÉQUIPE MARCHÉS ÉMERGENTS

« Les critères ESG sont intégrés dans notre processus d'investissement de manière simple et reproductive. »

Notre approche en matière d'actionnariat actif

Identifier et évaluer les enjeux ESG importants

S'engager auprès des entreprises sur les enjeux ESG clés

Voter activement

- ATTÉNUER LES RISQUES, COMPRENDRE LES OPPORTUNITÉS
- IDENTIFIER LES ENTREPRISES DE QUALITÉ
- SENSIBILISER LA DIRECTION POUR UN MEILLEUR COMPORTEMENT DE L'ENTREPRISE

IDENTIFIER ET ÉVALUER LES ENJEUX ESG IMPORTANTS :

nous identifions les facteurs les plus importants pour la santé de l'entreprise que nous analysons. Nous examinons, par secteur, les problématiques les plus directement liées aux principales activités de chaque entreprise, comme par exemple l'efficacité des ressources dans les industries lourdes, les conditions de travail dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et l'attraction et la fidélisation des talents dans les industries fondées sur la propriété intellectuelle.

Nous avons accès à plusieurs ressources ESG différentes qui nous aident à mieux comprendre les principaux enjeux ESG, comme notamment le Morgan Stanley Institute for Sustainable Investing, les notations ESG de MSCI et la recherche ESG « sell-side », ainsi que les communications des sociétés en matière de responsabilité sociale des entreprises. Si nous nous appuyons sur ces ressources externes, plutôt que de nous fier simplement à une évaluation attribuée par une agence spécialisée, nous nous attachons à comprendre les questions soulevées par ces fournisseurs et à réaliser notre propre analyse de ces dernières et de la stratégie correspondante des

entreprises. Enfin, nous nous forgeons notre propre opinion indépendante en nous basant sur notre analyse et notre dialogue avec la direction.

DIALOGUER AVEC LES ENTREPRISES : dans le cadre de notre processus de due diligence, nos gérants de portefeuille voyagent beaucoup afin de rencontrer les dirigeants des entreprises. Au cours de ces réunions, nous leur posons des questions sur les problématiques ESG les plus urgentes auxquelles leur entreprise est confrontée. Ces conversations nous donnent souvent des informations qui appellent des examens plus poussés et des sujets à approfondir lors de réunions ultérieures. Avec le temps, nous avons constaté un intérêt de plus en plus important porté par les dirigeants des entreprises aux enjeux ESG, en particulier lorsque ces derniers peuvent être directement liés aux perspectives financières de l'entreprise. Nous défendons également une bonne gouvernance d'entreprise par le biais des votes par procuration et nous votons contre les recommandations du conseil d'administration que nous ne considérons pas être dans l'intérêt des actionnaires.

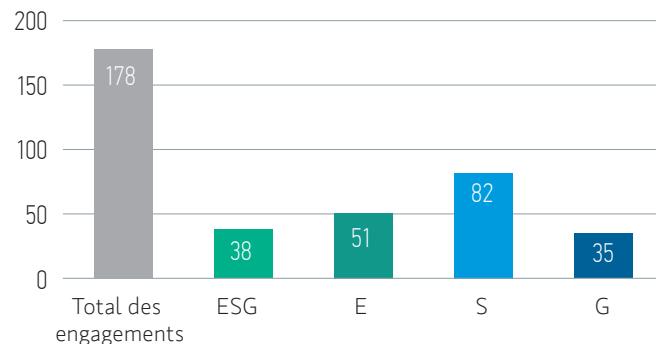
ANALYSE « TOP-DOWN » DES PAYS : les facteurs ESG sont profondément ancrés dans notre « code de la route » des économies dont la trajectoire de croissance est prometteuse. Ces règles aident à mesurer l'équilibre entre les cycles - de la politique au crédit, en passant par l'investissement et le sentiment du marché - qui façonnent la croissance économique. ESG ces équilibres.

En tant qu'investisseurs à long terme, nous sommes fermement convaincus qu'un système solide de suivi des problématiques ESG dans les pays émergents nous aide à prendre des positions sur le long terme.

Afin d'accroître la transparence sur les progrès de l'intégration des critères ESG voici ci-après les statistiques d'engagement de notre équipe au cours de l'année passée.

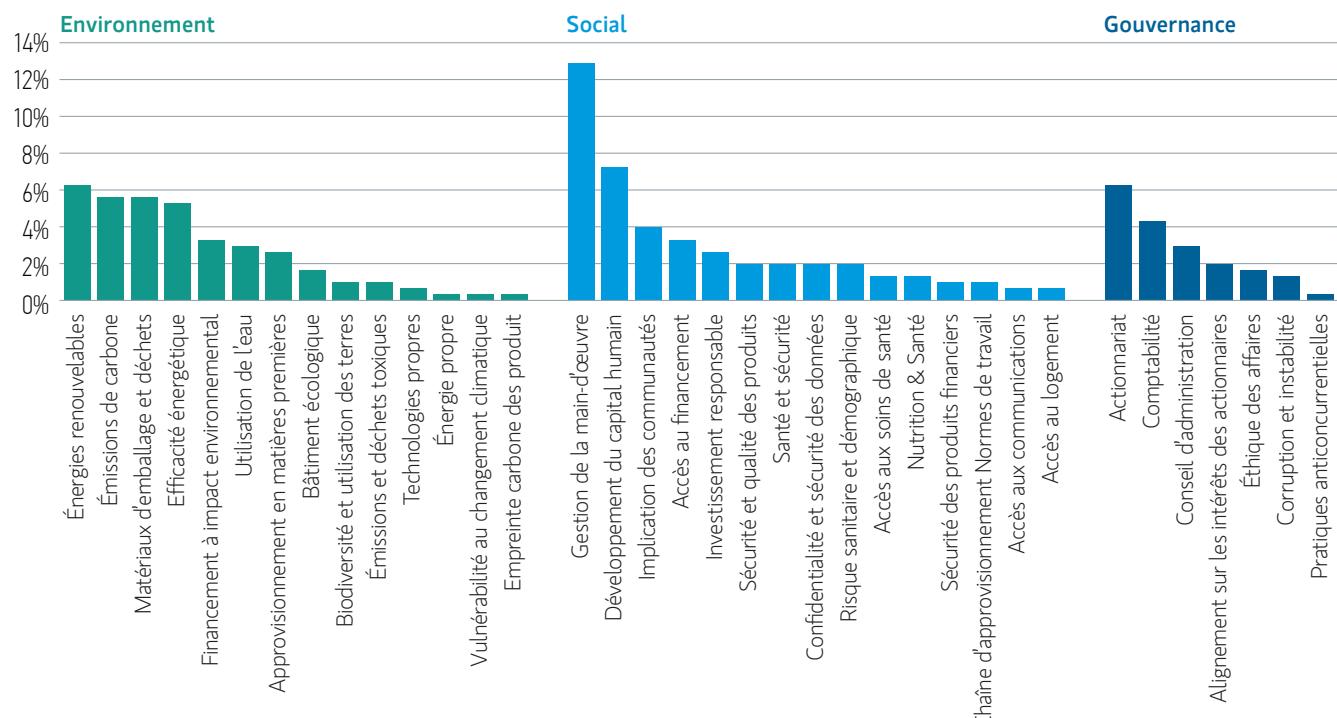
Initiatives d'engagement - statistiques et répartition (du 1.01.2018 au 31.12.2018)

Sur un total de 424 réunions recensées au cours de cette période, l'équipe Actions marchés émergents a abordé les facteurs ESG avec des entreprises lors de 178 réunions, soit 42 % du total.



Il y a eu un total de 178 initiatives d'engagement. Ce qui précède inclut des recouplements si un ou plusieurs sujets ont été abordés dans le cadre d'un même engagement auprès d'une entreprise. Les réunions recensées sont définies comme les réunions au cours desquelles le gérant de portefeuille ou l'analyste rédige une note.

Engagements par thème clé*



*Les engagements par thème clé sont représentés en pourcentage du total des engagements et peuvent inclure deux ou plusieurs sujets discutés au cours d'une même réunion.

Exemples d'engagement

Voici ci-après des exemples de nos initiatives d'engagement avec les directions des entreprises sur les problématiques E, S et G. Dans chaque cas, nous avons abordé la problématique clé qui, selon nous, touche le plus l'entreprise et nous avons pris note des réponses données. Notre analyse ESG nous aide principalement à comprendre les risques liés à une entreprise et la durabilité de son modèle économique. Elle peut également nous aider à comprendre les opportunités pour les entreprises en termes de stratégie de marque, de segmentation des produits et de sentiment des clients.

ENTREPRISE	THÈME	DÉTAILS DE L'ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENT		
Le plus grand brasseur d'Amérique latine <i>Août 2018</i>	Matériaux d'emballage et déchets	Nous avons abordé le recyclage des bouteilles avec l'entreprise en lui demandant si cela pourrait lui permettre de réaliser des économies et de saisir des opportunités. La direction a déclaré que l'une de ses principales initiatives consistait à améliorer le taux de pénétration des bouteilles en verre consignées. Actuellement, environ 50 % de ses volumes mondiaux se trouvent dans des bouteilles en verre consignées et elle pense pouvoir accroître ce pourcentage, en particulier au Brésil. La direction est convaincue que cela procure non seulement des bienfaits environnementaux manifestes, mais qu'il s'agit également d'un élément très positif pour l'entreprise.
SOCIAL		
Une compagnie pétrolière publique intégrée brésilienne <i>Mai 2018</i>	Santé & sécurité	La sécurité demeure une source de préoccupation majeure. Nous continuons d'aborder avec elle ses progrès en matière de sécurité à chaque fois que nous rencontrons la direction. La sécurité demeure une priorité absolue et l'entreprise a atteint son objectif de 1 accident par million d'heures de travail deux ans plus tôt que prévu. Nous avons également discuté de la gouvernance d'entreprise et des énergies renouvelables.
Une banque de premier plan en Hongrie avec une présence dans toute l'Europe de l'Est <i>Septembre 2018</i>	Confidentialité et sécurité des données	Nous avons interrogé la direction au sujet de la protection de la vie privée et de la sécurité des données dans la mesure où il y a eu récemment un incident de cybersécurité qui a eu des répercussions sur les bénéfices. La banque a consacré d'importantes dépenses d'investissement afin de garantir la sécurité des données et a récemment fait appel à un prestataire externe pour fournir des solutions sécurisées de paiements numériques et de gestion des risques. La direction s'efforce de faire preuve d'une plus grande transparence tout en assurant les plus hauts niveaux de protection de la vie privée et des données pour ses clients.
Une société non financière indienne exposée aux infrastructures, à l'immobilier résidentiel et aux zones rurales <i>Juin 2018</i>	Efficacité énergétique et financement à impact environnemental	La fidélisation est essentielle pour une entreprise qui dépend fortement de sa main-d'œuvre. Nous avons discuté avec la direction des pratiques de travail de la société, y compris de la culture de l'entreprise et du moral des employés, des programmes de formation, des réserves de talents, de la diversité et de la composition du conseil d'administration, des structures salariales et d'intérêsement. Nous lui avons également demandé si elle recherchait des projets de financement à impact. La banque finance deux grands projets relatifs à la gestion de l'eau et à la collecte des eaux de pluie, et s'emploie à fournir des solutions innovantes à long terme au profit des communautés rurales de l'Inde privées d'eau.
GOUVERNANCE		
Une banque chilienne <i>Septembre 2018</i>	Corruption et instabilité	La cybersécurité, la fraude et le blanchiment d'argent relèvent du conseil d'administration. La banque dispose d'une unité dédiée au sein de ses activités commerciales afin de contrôler la cybersécurité et la fraude, et celles-ci sont supervisées par les unités d'audit et de gestion des risques. Les contrôles de la banque en matière de blanchiment d'argent ont été reconnus par les autorités américaines.
Une banque philippine <i>Janvier 2018</i>	Corruption et instabilité	La corruption et l'instabilité constituent un problème majeur pour les banques. Afin de tenter d'atténuer ce problème, la direction opère une rotation des directeurs des relations avec la clientèle entre les comptes clients de manière à prévenir la fraude. Elle met également en œuvre des contrôles plus stricts et a retenu les services d'un prestataire externe pour effectuer un examen complet du système et des processus relatifs au risque opérationnel. Elle a une politique rigoureuse en matière de dénonciation des activités illicites et qui impose que le Directeur général reçoive des rapports.
Une chaîne de magasins de proximité en Thaïlande <i>Septembre 2018</i>	Comptabilité	La société a mis en place un comité de gouvernance d'entreprise présidé par un administrateur indépendant. La direction a démontré qu'en dépit des inquiétudes liées au niveau d'endettement élevé de l'entreprise, celle-ci rembourse régulièrement sa dette et a réduit son ratio dette nette/capitaux propres.



Votes par procuration

Au cours de la période allant du 1.01.2018 au 31.12.2018, nous avons voté contre la direction sur 271 points à l'ordre du jour, soit 11 % du total des 2 448 points à l'ordre du jour, dans le cadre des positions détenues au sein de notre portefeuille Global Emerging Markets Equity.

Exemples de vote par procuration

- 1. UNE BANQUE COMMERCIALE EN INDONÉSIE :** nous avons voté contre l'approbation des rémunérations et des tantièmes des administrateurs parce que la communication était limitée et, selon nous, doit être améliorée.
- 2. LA PLUS GRANDE BANQUE DE HONGRIE :** nous avons voté contre l'autorisation d'un programme de rachat d'actions car la limite de rachat de 25 % du capital social de la société était excessive. Nous préférons le versement d'un dividende plutôt qu'un programme de rachat d'actions.
- 3. UN PROMOTEUR IMMOBILIER AUX PHILIPPINES :** nous avons voté contre les candidats aux postes d'administrateurs siégeant à plusieurs conseils d'administration et à de trop nombreux conseils selon nous.
- 4. UNE BANQUE PRIVÉE EN MALAISIE :** nous avons voté contre l'approbation de la rémunération des administrateurs dans la mesure où la rémunération moyenne des administrateurs en 2017 était déjà synonyme d'une augmentation de 27 % par rapport à l'année précédente. Les tantièmes proposés ont été jugés beaucoup plus élevés que ceux de ses concurrentes.
- 5. UN FABRICANT DE PRODUITS LAITIERS EN CHINE :** nous avons voté contre l'émission d'actions ou de titres liés à des actions sans droit préférentiel de souscription en raison de la non communication de la décote sur le prix d'émission.
- 6. UN DISTRIBUTEUR ALIMENTAIRE EN RUSSIE :** nous avons voté contre l'approbation de la rémunération du conseil de surveillance parce que, sur la base des pratiques de 2017 et du montant accordé, la rémunération proposée des membres non exécutifs semblait excessive par rapport aux pratiques du marché tant néerlandais que russe.
- 7. UNE SOCIÉTÉ PHARMACEUTIQUE DE PREMIER PLAN EN CHINE :** nous avons voté contre l'approbation de l'émission d'actions ou de titres liés à des actions sans droit préférentiel de souscription en raison d'une émission excessive et de la non communication de la décote sur le prix. nous avons voté contre l'octroi d'options en vertu de son régime d'options d'achat d'actions dans la mesure où il comprenait une dilution de 9 % et une disposition prévoyant une exécution accélérée en cas de changement de contrôle de la société.
- 8. COMPAGNIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE INTÉGRÉE EN CHINE :** nous avons voté contre l'octroi d'une garantie et des autorisations correspondantes dans la mesure où la société allait prendre un risque disproportionné par rapport à sa participation sans justification convaincante.
- 9. SOCIÉTÉ DE BAGAGES DE VOYAGE :** nous avons voté contre l'approbation d'unités d'actions restreintes en vertu du régime d'attribution d'actions car nous pensons que les stock-options constituent un meilleur moyen de récompenser la direction. Les administrateurs du régime doivent être différents des administrateurs ou les conditions du régime doivent être approuvées par les actionnaires et liées à des objectifs de chiffre d'affaires, de rentabilité des capitaux investis, de bénéfices et de productivité des flux de trésorerie.
- 10. UNE HOLDING SUD-AFRICAINE :** nous avons voté contre les candidats aux postes d'administrateurs considérés comme siégeant à de trop nombreux conseils d'administration et contre la réélection des membres du comité d'audit ayant assisté à moins de 75 % des réunions tenues par le conseil d'administration et les comités au cours de l'exercice.

Annexe

Exemples d'enjeux clés que nous prenons en considération et de questions que nous posons lorsque nous dialoguons avec des entreprises

INDUSTRIE	ENJEUX CLÉS	QUESTIONS CLÉS
Distribution, textiles et produits de luxe	Gestion de la main-d'œuvre Normes de la chaîne d'approvisionnement	Quels programmes de gestion des employés sont en place pour encourager la fidélité et l'évolution professionnelle ?
Banque & assurance	Accès au financement Confidentialité et sécurité des données Prêt responsable	Quels sont vos efforts visant à étendre les mesures d'inclusion financière sur les marchés où vous opérez ? Quelles mesures sont prises afin d'améliorer l'accès au financement ? Quelles sont les pratiques en place pour atténuer les risques liés à la confidentialité et à la sécurité des données ? Quelle est votre exposition la plus importante au risque réglementaire ? Quels sont les contrôles et les pratiques visant à prévenir les manquements à l'éthique ? Prêtez-vous à des industries à forte intensité carbone ? Comment évaluez-vous le risque lié aux prêts qui comportent un risque élevé sur le plan environnemental, social ou de la gouvernance ?
Pétrole et gaz	Émissions et déchets toxiques Sécurité des employés	Comment vous assurez-vous de la conformité de votre utilisation de produits chimiques avec à l'évolution de la réglementation et les coûts de reformulation ? Comment l'entreprise cherche-t-elle à réduire l'empreinte environnementale (émissions) de ses produits ? Comment gérez-vous les relations du travail et quelles sont vos pratiques afin de communiquer sur le travail, y compris sur la santé et la sécurité des employés ? Quels objectifs de sécurité ont été mis en place ? Quelle importance le conseil d'administration accorde-t-il à la sécurité des employés ? Reçoit-il régulièrement des mises à jour et des rapports sur des objectifs de sécurité ? Quelles mesures sont prises pour protéger la biodiversité existante des terrains/environnements où l'entreprise exerce ses activités ?
Internet, téléphonie mobile & réseaux sociaux	Confidentialité & sécurité des données	Les employés reçoivent-ils une formation sur la cybersécurité et la façon de traiter les questions relatives à la protection de la vie privée et des données ? Dans quelle mesure l'entreprise est-elle prête à faire face à une défaillance du dispositif de sécurité des données des clients ? Quelles sont les pratiques de protection et de surveillance des données en place au sein de vos filiales et chez vos prestataires de services ? Quelle est la stratégie de l'entreprise pour éviter les comportements anticoncurrentiels ?

CONSIDÉRATIONS SUR LES RISQUES

Il ne peut être garanti qu'un portefeuille atteindra son objectif d'investissement. Les portefeuilles sont sujets au risque de marché, c'est-à-dire à la possibilité que la valeur de marché des titres en portefeuille baisse. En conséquence, l'investisseur est exposé à un risque de pertes. La performance relative des stratégies ESG qui intègrent l'investissement à impact et/ou des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut diverger de la performance relative des investissements d'autres stratégies ou de références du marché, selon que ces secteurs ou investissements ont la faveur ou non des marchés. Par conséquent, rien ne garantit que les stratégies ESG se traduiront par une performance d'investissement plus favorable. Nous attirons votre attention sur le fait que ce portefeuille peut être soumis à des risques supplémentaires. En général, la valeur des **actions** varie également en fonction des activités spécifiques d'une entreprise. Les investissements sur les **marchés étrangers** s'accompagnent de risques

particuliers, notamment des risques de change, politiques, économiques, de marché et de liquidité. Les risques associés aux investissements dans les **pays émergents** sont plus élevés que ceux associés aux investissements dans les pays développés étrangers. Les actions de **sociétés à petites et moyennes capitalisations** présentent des risques particuliers, tels que des lignes produits, des marchés et des ressources financières limités, et une volatilité supérieure à celles des entreprises à grandes capitalisations mieux établies. Les **instruments dérivés** peuvent être peu liquides, augmenter les pertes de manière exponentielle et pénaliser lourdement la performance du portefeuille. Les **titres illiquides** peuvent être plus difficiles à vendre et à valoriser que les titres cotés en bourse (risque de liquidité). Les **portefeuilles peu diversifiés** investissent dans un nombre plus restreint d'émetteurs. De ce fait, toute évolution de la situation financière ou de la valeur de marché d'un émetteur donné est susceptible d'entraîner une volatilité accrue.

DÉFINITIONS

Investissement « ESG » : L'investissement social et environnemental basé sur la gouvernance est une approche d'investissement qui prend explicitement en compte les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise de tous les investissements proposés. **L'indice MSCI Emerging Markets (MSCI EM)** est un indice pondéré par la capitalisation boursière, conçu pour mesurer la performance des marchés émergents

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les opinions et les points de vue exprimés sont ceux de l'auteur à la date de publication : ils peuvent être modifiés à tout instant au gré de l'évolution des conditions de marché ou de la conjoncture économique et ne pas se concrétiser. En outre, les opinions ne seront pas mises à jour ou corrigées dans le but de refléter les informations publiées a posteriori, des situations existantes ou des changements se produisant après la date de publication. Les opinions exprimées ne reflètent pas celles de tous les gérants de portefeuille de Morgan Stanley Investment Management (MSIM) ou celles de la société dans son ensemble. Elles peuvent ne pas être prises en compte dans toutes les stratégies et les produits proposés par la société.

Les prévisions et/ou estimations fournies dans le présent document sont susceptibles de changer et pourraient ne pas se matérialiser. Les informations concernant les rendements attendus et les perspectives de marché sont basées sur la recherche, l'analyse et les opinions des auteurs. Ces conclusions sont de nature spéculative, peuvent ne pas se concrétiser et ne visent pas à prédire le rendement futur d'un produit de MSIM en particulier.

Certaines informations fournies dans le présent document sont fondées sur des données obtenues de sources tierces jugées fiables. Nous n'avons cependant pas vérifié ces informations et ne fournissons aucune garantie quant à leur exactitude ni à leur exhaustivité.

Cette information constitue une communication générale, qui n'est pas impartiale et a été préparée uniquement à des fins d'information et d'éducation et ne constitue pas une offre ni une recommandation d'achat ni de vente d'un titre en particulier ni d'adoption d'une stratégie de placement particulière. Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

Cette communication n'est pas un produit du département de recherche de Morgan Stanley et ne doit pas être considérée comme une recommandation de recherche. Les informations contenues dans le présent document n'ont pas été préparées conformément aux exigences légales visant à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement et ne font l'objet d'aucune interdiction de négociation avant leur diffusion.

DISTRIBUTION

Le présent document s'adresse et ne doit être distribué exclusivement qu'aux personnes résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur.

Irlande : Morgan Stanley Investment Management (Ireland) Limited. Siège Social : The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's, Quay, Dublin 2, Irlande. Enregistrée en Irlande sous le numéro 616662. Réglementée par la Banque centrale d'Irlande. **Royaume-Uni :** Morgan Stanley Investment Management Limited est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121.

Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA, autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. **Dubaï :** Morgan Stanley Investment Management Limited (Bureau de représentation, Unit Precinct 3-7th Floor-Unit 701 et 702, Level 7, Gate Precinct Building 3, Dubai International Financial Centre, Dubaï, 506501, Émirats arabes unis. Téléphone : +97 (0)14 709 7158). **Allemagne :** Morgan Stanley Investment Management Limited Niederlassung Deutschland Junghofstrasse 13-15 60311 Francfort Allemagne (Catégorie : Branch Office (FDI) gem. selon § 53b KWG). **Italie :** Morgan Stanley Investment Management Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) est une succursale de Morgan Stanley Investment Management Limited, une société enregistrée au Royaume-Uni, agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA), dont le siège social est au 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres, E14 4QA. Morgan Stanley Investment Management Limited succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) dont le siège est situé à Palazzo Serbelloni Corso Venezia, 16 20121 Milan, Italie, est enregistré en Italie sous la référence et le numéro de TVA 08829360968.

Pays Bas : Morgan Stanley Investment Management, Tour Rembrandt, 11e étage Amstelplein 1 1096HA, Pays-Bas. Téléphone : 31 2-0462-1300. Morgan Stanley Investment Management est une succursale de Morgan Stanley Investment Management Limited. Morgan Stanley Investment Management Limited est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni. **Suisse :** Morgan Stanley & Co. International plc, succursale de Londres, Zurich Autorisée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »).

Enregistrée au registre du commerce de Zurich sous le numéro CHE-115.415.770. Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse, Téléphone : +41 (0) 44 588 1000. Fax : +41(0) 44 588 1074.

États-Unis : Les comptes dédiés gérés séparément peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs. Les comptes dédiés gérés conformément à la Stratégie comprennent un certain nombre de titres et ne reproduisent pas nécessairement la performance d'un indice. Les investisseurs doivent étudier attentivement les objectifs d'investissement, les risques et les frais associés à la stratégie avant d'investir. Un niveau d'investissement minimum est requis. Vous trouverez des informations importantes sur le gestionnaire financier dans la partie 2 du formulaire ADV.

Veuillez examiner attentivement les objectifs de placement, les risques, les frais et les dépenses des fonds avant d'investir. Les prospectus contiennent cette information ainsi que d'autres renseignements sur les fonds. Pour obtenir un prospectus, téléchargez-en un sur morganstanley.com/im ouappelez le 1-800-548-7786. Veuillez lire attentivement le prospectus avant d'investir.

Morgan Stanley Distribution, Inc. est le distributeur des fonds Morgan Stanley.

NON ASSURÉ PAR LE FDIC | ABSENCE DE GARANTIE BANCAIRE | POSSIBLE PERTE DE VALEUR | NON ASSURÉ PAR DES AGENCES GOUVERNEMENTALES FÉDÉRALES | NE CONSTITUE PAS UN DÉPÔT

Hong Kong : Le présent document est publié par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'àuprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoie des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition. **Singapour :** Ce document ne doit pas être considéré comme faisant l'objet d'une invitation à souscrire ou à acheter, directement ou indirectement, au public ou à tout membre du public à Singapour autre que (i) un investisseur institutionnel en vertu de l'article 304 des Futures Act, chapitre 289 de Singapour (« SFA »); (ii) une « personne concernée » (qui comprend un investisseur qualifié) en vertu de l'article 305 de la LFT, et cette distribution est conforme aux conditions précisées à l'article 305 de la LFT; ou (iii) conformément aux conditions de toute autre disposition applicable de la SFA. Ce document n'a pas été vérifié par l'Autorité monétaire de Singapour. **Australie :** La présente publication est diffusée en Australie par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited ACN : 122040037, licence AFS n° 314182, qui accepte la responsabilité de son contenu. La présente publication, ainsi que l'accès à celle-ci, est réservée aux « clients wholesale » selon l'acception de ce terme dans la loi sur les sociétés en vigueur en Australie.

Japon : Pour les investisseurs professionnels, ce document est distribué à titre informatif seulement. Pour ceux qui ne sont pas des investisseurs professionnels, ce document est fourni par Morgan Stanley Investment Management (Japan) Co., Ltd. (« MSIMJ ») dans le cadre de conventions de gestion de placements discrétionnaires (« IMA ») et de conventions de conseils en placement (« AAI »). Il ne s'agit pas d'une recommandation ni d'une sollicitation de transactions ou offre d'instruments financiers particuliers. En vertu d'une convention IMA, en ce qui concerne la gestion des actifs d'un client, le client prescrit à l'avance les politiques de gestion de base et charge MSIMJ de prendre toutes les décisions d'investissement en fonction de l'analyse de la valeur des titres et MSIMJ accepte cette mission. Le client doit déléguer à MSIMJ les pouvoirs nécessaires à l'investissement. MSIMJ exerce les pouvoirs délégués en fonction des décisions d'investissement de MSIMJ, et le client s'interdit d'émettre

des instructions individuelles. Tous les profits et pertes d'investissement reviennent aux clients ; le principal n'est pas garanti. Les investisseurs doivent étudier attentivement les objectifs d'investissement, la nature des risques et les frais associés à la stratégie avant d'investir. À titre de commission de conseils en investissement pour une gestion conseillée (IAA) ou une discréSSIONnaire (AMIIIMA), le montant des biens assujettis au contrat multiplié par un certain taux (la limite supérieure est de 2,16 % par année (taxes comprises)) sera engagé proportionnellement à la durée du contrat. Pour certaines stratégies, des honoraires conditionnels peuvent être compris en plus des frais mentionnés ci-dessus. Des frais indirects peuvent également être supportés, tels que des commissions de courtage pour des titres émis par des personnes morales. Étant donné que ces frais et dépenses sont différents selon le contrat et d'autres facteurs, MSIMJ ne peut pas préciser les taux, les limites supérieures, etc. à l'avance. Tous les clients doivent lire attentivement les documents fournis avant la conclusion et l'exécution d'un contrat. Ce document est publié au Japon par MSIMJ, société enregistrée sous le n° 410 (Directeur du Bureau des Finances Locales Kanto (Sociétés d'Instruments Financiers)), membre de la Japan Securities Dealers Association, de l'Investment Trusts Association, Japan, de la Japan Investment Advisers Association, et de la Type II Financial Instruments Firms Association.

INFORMATION IMPORTANTE

EMEA : Cette communication promotionnelle est publiée par Morgan Stanley Investment Management (Ireland) Limited. Siège Social : The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's, Quay, Dublin 2, Irlande. Enregistrée en Irlande sous le numéro 616662. Autorisée et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande. ("MSIM Ireland").

Il n'y a aucune garantie qu'une stratégie d'investissement fonctionnera dans toutes les conditions du marché et il incombe à chaque investisseur d'évaluer sa capacité à investir à long terme, surtout pendant les périodes de détérioration du marché. Avant de réaliser un placement, les investisseurs sont invités à lire attentivement le document d'offre relatif à la stratégie ou au produit. Les divers supports d'investissement présentent des différences importantes dans la mise en œuvre de la stratégie.

Les comptes dédiés gérés séparément peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs. Les comptes dédiés gérés conformément à la Stratégie comprennent un certain nombre de titres et ne reproduisent pas nécessairement la performance d'un indice. Les investisseurs doivent étudier attentivement les objectifs d'investissement, les risques et les frais associés à la stratégie avant d'investir.

Les graphiques et diagrammes fournis dans le présent document le sont uniquement à titre d'illustration. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures.

MSIM n'a pas autorisé les intermédiaires financiers à utiliser ni à distribuer le présent document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. De plus, les intermédiaires financiers sont tenus de s'assurer que les informations contenues dans ce document conviennent aux personnes à qui ils le fournissent, à leur situation et à leur objectif. MSIM ne peut être tenu responsable et rejette toute responsabilité en cas d'utilisation abusive de ce document par tout intermédiaire financier.

Ce document peut être traduit dans d'autres langues. Lorsqu'une telle traduction est faite, seule la version anglaise fait foi. S'il y a des divergences entre la version anglaise et une version de ce document dans une autre langue, seule la version anglaise fait foi.

Tout ou partie de ce travail ne peut être reproduit, copié ou transmis, ni tout ou partie de son contenu, à des tiers sans l'autorisation écrite expresse de MSIM. Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur.

Morgan Stanley Investment Management est la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley.

Visitez notre site sur www.morganstanley.com/im